

LA COMMUNICATION DE LA MDL

En favorisant l'engagement des jeunes, la Maison Des Lycéens participe à l'amélioration de la vie sociale au sein de l'établissement. Pour dynamiser cet engagement, les élèves ont besoin d'une formation qui les accompagne dans leur prise de responsabilités. Nous souhaitons intégrer des adultes volontaires pour intervenir dans cette dynamique. Cette implication favorise l'instauration d'un climat convivial et d'une meilleure communication entre adultes et élèves.

PUBLIC VISÉ	<p style="text-align: center;">Action à destination des élèves et des adultes</p> <p>Pour créer ou dynamiser une MDL, cette formation peut se dérouler intra-établissement ou inter-établissements. (6 heures)</p>
OBJECTIFS	<p>Après avoir mené un diagnostic de l'existant et des personnes ressources, les objectifs de la formation sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre et analyser les interactions humaines, au niveau interpersonnel et au sein des groupes. • Expérimenter des méthodes et / ou outils de communication interpersonnelle. • Favoriser la communication entre élèves et entre élèves et adultes • Apprendre à travailler en équipe • Comprendre et appliquer un plan de communication
CONTENU DE L'ACTION	<p>Votre association est créée et elle fonctionne correctement... ou presque. Il est temps maintenant de faire connaître votre association ou de la faire (re)découvrir, et de donner envie à chaque lycéen de se rallier à votre cause !</p> <p>Que serait une association sans adhérents, sans bénévoles ?</p> <p>Les moyens ne manquent pas, mais qu'est-ce qui fait que les lycéens vont vous écouter ?</p> <p>Communiquer est un enjeu pour toutes les associations. On ne communique pas dans une MDL comme on le fait dans une entreprise. Les forces en présence, la gouvernance, les bénéficiaires et les parties prenantes (chef d'établissement, CA, CVL,...) sont différents.</p> <p>Tous les éléments de la communication seront abordés et affinés suivant les problématiques que vous rencontrez.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cadre juridique • Plan de communication • Outils et supports • La communication face aux différents acteurs et partenaires

Modalités d'intervention :

- Toutes nos prestations supposent l'adhésion à notre association pour l'année scolaire en cours (45€).
- Le ou les formateurs se présentent sur place en avance afin de réaliser les photocopies nécessaires et d'organiser l'espace de formation.
- L'établissement met à disposition une salle équipée d'un tableau et d'un vidéoprojecteur avec son ordinateur.
- Les frais de déplacement seront calculés en fonction de votre zone d'appartenance.

Contact : Carole GRISELAIN 06.87.72.42.76 / 09.82.36.52.92 c.griselain@aroeven.fr